

le 15/xii/51

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur et cher Collègue.

J'ai tardé, et je m'en excuse, à vous remercier de vos aimables envois. J'ai présenté à notre dernière séance - le 2 décembre - "Les relations internationales de l'Espagne avec la France et l'Italie du xve. au xviii^e s." et le très utile article que vous avez bien voulu me dédicacer. Ce dont je vous remercie vivement - sur les "10 années d'historiographie espagnole" - tiré des "Etudes suisses d'histoire générale". Ces travaux donnent une belle idée de votre activité historique et je vais demander à Monsieur Zeller d'en faire le compte rendu.

Votre lettre du 19 novembre est d'autre part, restée sans réponse jusqu'ici.

je attendais la réunion au
bureau. Inutile de vous dire
avec quelle joie nous accueillons
votre idée de créer en Espagne
une filiale de la Société.
J'ai écrit à Bartier secrétaire
de la section Belge pour lui
demander si elle avait des
statuts particuliers. Car je
n'ai pas d'archives anciennes
l'ancien secrétaire général Léon
Cohen ne gardait rien. Je suis
en train de faire taper un
projet de statuts que vous amenderez
à votre guise. D'ailleurs l'idée
essentielle peut se résumer facilement.
La Société d'Histoire Moderne est
fondée sur le principe d'une
réunion mensuelle (le premier
Dimanche de chaque mois). On y
présente les livres nouveaux et on
y entend une communication qui
est ensuite librement discutée. La
société édite un bulletin (4 numéros
par an) qui porte aux provinciaux

ou aux membres de "par delà"
comme le dit M. van Kalken ;
le témoignage de l'actrice qu'elle
manifeste. Elle publie aussi
chaque année un volume de "Études"
qui remplace l'ancienne "Revue"
que le malheur des temps ne
permet pas de reprendre.

Les sections étrangères recevront
le bulletin et le volume des Études
Elles fixeront leur cotisation de
telle sorte qu'elle puisse couvrir
les frais d'envoi (c'est à dire
l'équivalent de la cotisation française
plus les frais d'envoi) Elles devront
donc demander un peu plus à
leurs membres pour pouvoir garder
une partie de l'argent reçu pour
leurs frais de secrétariat. Il
serait souhaitable que ces sections
organisent elle aussi des réunions
mensuelles. Elles en enverraient
un compte rendu annuel qui serait
publié dans notre bulletin.

Excusez moi de ne pas vous
écrire en Espagnol. Je suis, hélas,

peu doué pour les langues. Et puis
sans écrire et parler si bien le
français.

Dans quelques jours, je vous
adresse le projet de statuts.

Encore une fois merci pour
vos aimables envois.

Précédemment, je vous prie, mes
hommages respectueux à Madame
Vicens Vives et veuillez agréer
l'expression de mes sentiments les
plus amicalement dévoués.

Genet

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MODERNE